

Ensemble pour mettre en œuvre les plans relatifs aux effectifs sanitaires

Sarah Dwyer, IntraHealth International



Personnel de l'hôpital Friends Kaimosi au Kenya
(Photo de Trevor Snapp)

Un milliard d'individus ne verront pas un seul prestataire de soins durant leur vie.

C'est l'Alliance mondiale des personnels de santé qui a souligné ce fait pour le moins saisissant durant le [Second forum mondial des ressources humaines pour la santé](#). Même s'il y avait beaucoup à célébrer durant cette rencontre, trop d'individus demeurent dans l'incapacité d'accéder à un personnel de santé qualifié.

La difficulté à mettre en œuvre les plans d'action constitue un des principaux obstacles à la résolution de la crise

touchant les effectifs sanitaires à l'échelle mondiale. De plus, trop souvent, des stratégies pourtant idéalement conçues ne sont pas appliquées.

Obstacles à la mise en œuvre

Laurence Codjia connaît bien ce défi. « Je suis originaire du Bénin et je travaille à présent pour le compte de l'Alliance mondiale des personnels de santé à Genève, » explique-t-elle. « Comme nous le savons, même si vous disposez d'un plan d'une qualité technique irréprochable, ne pas impliquer les parties prenantes peut rendre la phase de mise en œuvre extrêmement délicate. »

Et Codjia de citer un exemple : « Si vous souhaitez obtenir une politique de réglementation efficace et que l'association professionnelle n'a pas été impliquée dans les négociations, il vous sera difficile de la mettre en place. »

Dès lors, comment les pays peuvent-ils engager les acteurs adéquats pour faire progresser leurs plans d'action relatifs aux effectifs sanitaires ? La présence d'un organe de coordination ou d'un groupe d'action des parties prenantes est essentielle.

« Pour développer et déployer davantage de prestataires de soins dans les pays en crise, il faut en premier lieu veiller à ce que les parties prenantes soient impliquées dans ce débat. »



Prestataire de santé scellant un partenariat avec une organisation communautaire de base à l'hôpital Santiago au Panama (Photo de Trevor Snapp)



Laurence Codjia (Photo de Laura Wurts)

Plateforme de collaboration

Un groupe d'action des parties prenantes efficace augmente la probabilité de voir les plans ayant trait au personnel de santé être mis en œuvre. En réunissant les bonnes personnes et en proposant une plateforme de discussion et de prise de décisions, le groupe peut faciliter le partage des connaissances, l'exploitation des

ressources, trouver un véritable élan et mettre au point une approche commune pour se pencher sur ces questions cruciales. Ordinairement, un groupe d'action des parties prenantes comprend des représentants de l'ensemble des entités essentielles chargées de développer et d'administrer les effectifs sanitaires d'un pays.

La [déclaration du second forum mondial](#) a souligné l'importance de cette collaboration et recommandé que des « mécanismes de coordination du personnel de santé soient établis afin de favoriser une certaine synergie parmi les parties prenantes. » Le [processus de coordination et de facilitation au niveau des pays](#) (CCF) est un exemple de ce type de mécanisme. Codjia explique par ailleurs « qu'un élément essentiel du CCF prôné par l'Alliance mondiale des personnels de santé consiste à faciliter le dialogue politique entre toutes les parties prenantes ayant été impliquées dans le développement et la mise en œuvre du plan d'action en faveur des ressources humaines pour la santé. »

Amélioration continue

L'engagement continu des parties prenantes est nécessaire pour réussir. En se référant à l'exemple qu'elle a cité auparavant concernant l'implication de l'association

professionnelle dans le domaine d'une politique de réglementation, Codjia prévient que « même s'ils sont d'accord avec ce que vous avez décidé en développant les réglementations, ils reviendront durant la phase de mise en œuvre avec des idées nouvelles » différant parfois de l'accord initial. Pour ne pas perdre le fil, « vous devez avoir une plateforme de dialogue permanent entre ces parties prenantes essentielles pour être sûr de pouvoir atteindre les résultats que vous vous êtes fixés. »

Pour Codjia, le fond du problème est simple : « Si toutes les parties prenantes exerçant une influence sur la production et la gestion des ressources humaines pour la santé ne sont pas impliquées, il sera impossible d'atteindre nos résultats. »

Directives pratiques

Pour aider les pays à éviter les obstacles à la mise en œuvre des plans et sceller des partenariats efficaces ayant trait au personnel de santé, [CapacityPlus](#) a créé des directives simples d'utilisation à l'intention des groupes d'action des parties prenantes. Elles proposent un ensemble d'actions pratiques pouvant être prises par les chefs de file des effectifs sanitaires au niveau national pour parvenir à lancer et pérenniser les groupes d'action des parties prenantes. »

Et Codjia de conclure : « S'il y a un message à retenir, je pense que c'est le suivant : pour développer et déployer davantage de prestataires de soins dans les pays en crise, il faut en premier lieu veiller à ce que les parties prenantes soient impliquées dans ce débat. »

Un remerciement particulier à Laurence Codjia, et à Laura Wurts pour l'avoir interviewée en Indonésie.

Traduit de l'anglais par Vincent Ruffin

CapacityPlus
IntraHealth International, Inc.

1776 I Street, NW, Suite 650
Washington, DC 20006
T +1.202.407.9425

6340 Quadrangle Drive
Suite 200
Chapel Hill, NC 27517
T +1.919.313.9100

info@capacityplus.org
www.capacityplus.org

Le partenariat CapacityPlus

Partenaires associés

Centre de recherche sur la population et la santé en Afrique (APHRC)
Alliance de l'Asie-Pacifique en faveur des ressources humaines pour la santé (AAAH)

Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG)
Partners in Population and Development (PPD)